

# Saleux infos

Bulletin N° 10 – Novembre 2015

## SOMMAIRE

Le S.I.S.A.

Les déchets verts

Stationnement pour handicapés

Stationnement réservé

La viabilité hivernale

Challenge Amiens Campus

Téléthon les 4 et 5/12

Elections régionales

Chanter en CHORALE

La Vadrouilleuse pour les restos du cœur

La T.N.T. en 2016

Les distributeurs de sacs à déjections canines

Hommage aux morts d'A.F.N.

Veillée de Noël

Taverne alsacienne

Site Internet de la commune

Arbre de Noël

Bonne fête de Noël

## Le SISA – Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Estrées sur Noye -

Le service de soins à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés se situe 18 rue Lombards -1<sup>er</sup> étage à 80250 Estrées sur Noye. Téléphone : 03.22.09.58.11 – Adresse m@ail : [sisa.sud@wanadoo.fr](mailto:sisa.sud@wanadoo.fr)

### Ses missions :

Prévenir ou différer l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile, Faciliter les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation.

Prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état des personnes et leur admission en service long séjour.

Apporter une qualité de vie par le maintien à domicile le plus longtemps possible dans les limites du respect de la sécurité médicale des personnes.

### La prise en charge :

Le SISA assure la prise en charge à domicile des personnes âgées, dépendantes ou présentant un handicap, pour la réalisation des soins d'hygiène générale et nursing. La durée de prise en charge dépend de l'état du patient.

La demande de prise en charge est acceptée pour une durée d'un mois renouvelée ensuite tous les 90 jours.

### Qui peut effectuer la demande ?

La personne elle-même ou sa famille, le médecin traitant, le service hospitalier.

### Pour qui demander des soins médicalisés ?

Une sortie d'hospitalisation, après une chute, une intervention médicalisée.

Pendant un retour difficile suite à une maladie, besoin d'aide pour la toilette, pour aider et/ou soulager la famille des personnes âgées, dépendantes ou présentant un handicap.

### La prise en charge du patient à domicile par un service de soins médicalisé.

Sous la responsabilité de l'infirmière coordonnatrice, les aides-soignantes interviennent au domicile une ou deux fois par jour selon le degré de dépendance du patient.

Ces soins sont dispensés par des aides-soignants diplômés, ils assurent les soins suivants :

-toilette, bain, douche. –réfection du lit. –change du linge. –aide à l'habillage. –change de protection (matin et soir). –pose étui pénien. –prévention d'escarre (matin et soir).

Où s'adresser pour effectuer une demande ? Au bureau du SISA à Estrées sur Noye.

## Les déchets verts : la benne sera en place jusqu'à la fin novembre.

Comme vous avez pu le lire dans le JDA n° 774 du 21 octobre au 3 novembre 2015, la benne servant à évacuer les déchets verts restera en place jusqu'à la fin du mois de novembre. Elle sera réinstallée au début du mois d'avril 2016.

Entre ces deux périodes, vos éventuels déchets verts devront être déposés à la déchetterie de Saint Fuscien.

## Stationnement pour personnes à mobilité réduite

Cinq places supplémentaires de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ont été créées rue Lucien Barbier, rue des Bleuets, rue de la Tour des Haies (derrière l'église), résidence Jules Verne et sur le parking du stade de football. (Arrêté municipal n°2015/189 du 27 octobre 2015).

## Stationnement réservé

Le stationnement à hauteur du n° 89 de la rue Roger Salengro est interdit à tout véhicule et sur une distance de 7 mètres de part et d'autre du panneau d'interdiction. En effet, il convient de permettre aux employés des services de l'eau de l'assainissement d'Amiens Métropole d'accéder, à toute heure du jour ou de la nuit, à la station de relevage implantée à cet endroit. Un marquage au sol a été réalisé et un panneau d'interdiction a été mis en place. (Arrêté municipal n°2015/2015 du 27 octobre 2015).

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## La viabilité hivernale

En hiver, les conditions de circulation sont souvent délicates. En cas de fortes chutes de neige ou de verglas, la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole met en œuvre son plan de viabilité hivernale.

Ce dispositif permet de déployer des moyens importants afin de rendre les chaussées praticables le plus rapidement possible.

### **INFORMEZ-VOUS**

sur les conditions de circulation sur l'ensemble de votre trajet en vous connectant sur le site

[www.amiens.fr/dovh](http://www.amiens.fr/dovh)

Concernant le cas des trottoirs : Les propriétaires d'immeuble, propriétaires de pavillons, syndicats de copropriétaires peuvent voir leur responsabilité civile et même pénale engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble. Il suffit simplement de laisser un espace suffisamment déblayé et rendu non glissant pour permettre le passage des piétons. Pour les personnes plus fragiles, faites preuve de civisme et privilégiez l'entraide entre voisins.

(Arrêté municipal n° 2015/197 du 09.11.2015 portant sur la réglementation de déneigement et d'enlèvement de verglas sur les trottoirs en agglomération de Saleux)

## Challenge Amiens Campus 2015/2016 – 7<sup>ème</sup> concours étudiant

Amiens Métropole encouragée par l'intérêt suscité autour de cet événement, souhaite à nouveau mettre en avant les talents des étudiants représentant les établissements d'enseignement supérieur d'Amiens Métropole en organisant la septième éditions du «Challenge Amiens Campus».

Ce concours est accessible par équipe (minimum 2 étudiants et 10 maximum). Les équipes remettent un dossier de candidature le 20 mars 2016 au plus tard comprenant la présentation du projet. Ces équipes peuvent être mixtes (étudiant d'UFR et/ou d'établissements différents).

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur [www.amiens.fr](http://www.amiens.fr) et doivent être retournés pour le 26 mars 2016 par :

**Courrier à** : Amiens Métropole – Délégation au Pacte pour l'emploi et l'innovation – Virginie DELAFOSSE, sis 3 place Dewailly – BP 2720 – 80027 AMIENS CEDEX 1.

**Mail à** : [v.delafosse@amiens-metropole.com](mailto:v.delafosse@amiens-metropole.com)

**Dates clés** : Remise des dossiers avant le 20 mars 2016 - Présentation du projet devant le jury les 30 et 31 mars 2016 – Soirée de remise des prix en avril

**Les prix** : Le Grand prix de la création – le prix de la meilleure contribution au développement durable – le prix de la meilleure innovation technologique – les prix de la meilleure innovation de service et le prix de la meilleure contribution à l'économie sociale et solidaire.

## AMF TELETHON les 4 et 5 décembre 2015

Comme tous les ans, les bénévoles du TELETHON SALOUEL organisent une manifestation afin de faire avancer la recherche contre les maladies génétiques.

En 2015, les bénévoles de SALOUEL fabriquerons des ficelles picardes, faite comme dans la tradition de notre belle Picardie. Vous pourrez les acheter le SAMEDI 05 DECEMBRE à la salle des Tilleuls, derrière la mairie, de 10 heures à 19 heures.

Si vous souhaitez les commander, c'est possible.

Il suffit de téléphoner au 06.17.21.37.64

Ou de renseigner sur une feuille de papier les renseignements vous concernant :

*Nom et prénom :*

*Adresse :*

*N° de téléphone :*

*Nombre de ficelles picardes (vendu par lot de 2) .....lots x 5 € = .....*

*Horaire de votre passage à la salle des Tilleuls le samedi pour prendre votre commande : .....*

A régler par chèque à l'ordre d'A.F.M. avec votre commande.

Vous pouvez déposer votre commande écrite au 114 rue du 8 mai 1945 à Salouël (près de l'ancien Mutant)

**Participez nombreux à ce 29<sup>ème</sup> TELETHON.**

## Les élections régionales les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Pour les élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre, il y aura trois bureaux de vote.

**Bureau n° 1** : En mairie.

**Bureau n° 2** : En mairie.

**Bureau n° 3** : A l'école Joliot Curie, rue Roger Salengro.

**Le vote par procuration** : Les procurations peuvent être établies au commissariat de police ou au tribunal d'instance dans le ressort du lieu de résidence ou lieu de travail. N'attendez pas les derniers jours pour faire la démarche.

## **VOTEZ POUR QUI VOUS VOULEZ MAIS VOTEZ NON A L'ASBENTÉISME**

### « Chanter en CHORALE avec Préludietto (Ecole de musique).

« « « Depuis le dernier bulletin municipal Info Saleux n° 9 d'octobre 2015 vous êtes une vingtaine à avoir manifesté votre envie de chanter en chorale et je vous remercie.

Le conseil d'administration de l'école de musique Préludietto, réuni le jeudi 12 novembre dernier, a décidé de répondre favorablement à votre attente.

Les cours, à raison d'une heure par semaine, se dérouleront le jeudi de 19 h à 20 h en la salle Jacques Leblond. Ils débuteront le jeudi 7 janvier 2016, sous la direction de Jérôme Martel (directeur de l'école de musique ainsi que de l'harmonie municipale).

Le tarif a été fixé à 20 € par trimestre, soit 40 € par chanteur pour les 2 premiers trimestres 2016. Cela portera le tarif à 60 € pour l'année scolaire 2017-2018 (soit 20€/trimestre).

La chorale participera en outre à toutes les manifestations organisées par l'école de musique Préludietto ; à savoir, pour l'instant, l'audition des élèves du 2 avril 2016, la fête de la musique en juin, etc.....

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de J. Martel : 06.61.96.46.07.

A bientôt, bon courage à vous et bienvenue à vous ainsi qu'aux nouvelles vocations. Et en attendant je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et tous. » » » Signé : Jean-Claude POTTIE, Président de l'école de musique Préludietto.

### La vadrouilleuse pour les restos du cœur.

L'association sportive « *chés vadrouilleus d'Saleux* » organise une randonnée pédestre ouverte à tous le samedi 28 novembre dans l'après-midi : la vadrouilleuse. Inscription dès 14h 30, avant le départ prévu à 15h devant la mairie de Saleux

Le tarif est maintenu à 2 euros, 1 euro étant reversé aux restos du cœur.

Une permanence sera assurée, petite salle Eugène Viandier, pour collecter vos dons en nature : alimentaire non périssable (adulte, bébé), produits d'hygiène. Surtout n'apportez pas de jouets car d'autres manifestations sont organisées autour de cet axe. Vous pouvez bien sûr donner même si vous ne désirez pas participer à la marche qui durera environ 2h 30mn. (9 km)

➤ Permanence le samedi 28 novembre dès 14 heures

Un stand sera dressé en face de la mairie durant les quelques heures de l'après-midi et dès 16h il sera possible de venir manger une crêpe, boire un chocolat chaud, une soupe, en attendant le retour des marcheurs.

Donc, que vous soyez sportif ou non, venez passer un bon moment tout en manifestant votre générosité envers les plus démunis.

*Participez nombreux le 28 novembre à l'action des « vadrouilleus d'Saleux »* - [Renseignements au : 03-22-89-06-62]

### La TNT passera à la haute définition le 5 avril 2016.

A partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes gratuites aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

Une information complète et détaillée vous sera communiquée dans le bulletin du mois de janvier 2016.

### Les distributeurs de sacs à déjections canines.

Le nombre de distributeurs de sacs à déjections canines va être augmenté car il a été constaté que les déjections sont moins nombreuses dans les secteurs où existe un distributeur.

Si nous voulons garder notre ville propre, il convient que chaque maître d'un chien ramasse les déjections de son animal et nous le remercions pour sa participation à l'action menée pour conserver notre commune propre.

## Hommage aux morts d'A.F.N.

La cérémonie aura lieu le samedi 5 décembre 2015. Le rassemblement est fixé à 12 heures au monument aux morts. Des gerbes seront déposées par les anciens combattants et les élus.

**Tous les présidents des associations et les habitants de Saleux sont cordialement invités à participer à cette cérémonie.**

## Veillée de Noël avec la Musique de Saleux

Le vendredi 18 décembre, salle André Chauvin, à 20h30, la Musique Municipale et l'école de musique Préludietto organisent une veillée de Noël. Venez écouter et chanter les airs traditionnels et profiter de l'atmosphère si particulière de l'avant Noël ? Une surprise attendra les enfants. Sur place vous aurez le plaisir de déguster : crêpes, vin chaud, chocolat et autres boissons.

L'entrée est gratuite.

## Taverne alsacienne d'un soir à Saleux

L'orchestre des « Prosits » prépare activement la soirée bavaroise du 6 février 2016 à l'Espace Eugène Viandier. Venez découvrir l'ambiance caractéristique des fêtes de la bière d'outre-Rhin. Ce rendez-vous est devenu un événement incontournable et fort prisé par les amateurs du genre et nombreux sont les Saleusiennes et Saleusiens qui viennent s'y divertir.

Pour ne pas rater ce temps festif, les réservations se feront à la petite salle Eugène Viandier en face de la mairie : samedi 09 janvier, samedi 16 janvier, de 14h à 17h.

Repas adulte : 23€ / enfant de moins de 12 ans : 12€

Païement à la réservation.

## Site internet de la commune

Le nouveau site internet de la commune est mis à jour régulièrement et des informations sont régulièrement portées à votre connaissance par ce moyen de communication entre la distribution de deux bulletins municipaux mensuels.

Rendez-vous régulièrement sur notre site [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

A la page d'accueil (en bas à droite), il y a une nouvelle rubrique, à savoir « **Rétrospectives en photos** »

## L'Arbre de Noël organisé par le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise un goûter de Noël le mercredi 16 décembre à 14 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier avec un spectacle pour les enfants « Clafoutis part en voyage ». Il y aura du chocolat chaud, des gourmandises et à l'issue du spectacle vous pourrez vous faire prendre en photo avec le Père Noël.

**VENEZ NOMBREUX ...**

--- 000 ---

**Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble des employés communaux vous souhaitent  
UN JOYEUX NOËL et une bonne fin d'année 2015**